



**La taxe
d'apprentissage...
...une ressource
pour votre entreprise !**

2012

Sciences Po Aix

Une grande école en Provence

Un modèle pédagogique unique et professionnalisant qui permet à l'étudiant de se doter d'une solide culture générale, d'acquérir des méthodes de travail efficaces et aisément transposables dans tous les domaines.



SCIENTES PO AIX EN CHIFFRES :

- + de 10 000 candidats au concours d'entrée commun à 6 IEP, en 1^{ère} année
- 5 années d'études
- 1 année de mobilité à l'international
- 1925 étudiants
- 345 étudiants au Centre de Préparation à l'Administration Générale
- 130 étudiants étrangers
- 7284 diplômés depuis sa création
- 280 enseignants
- 15 mentions de Master
- Un Centre de formation continue (7 certificats)
- 1 Centre de recherche unique CHERPA
- 90 doctorants
- 3 écoles doctorales

73% des diplômés sont en poste dans le secteur **privé**

52% en **PME**

22% en **Grande entreprise**

22% occupent un emploi en région **PACA**

17% à l'**international**

▶ Votre Taxe a permis :

- L'**engagement de dépenses de fonctionnement pédagogiques** liées à la mise en œuvre de nouvelles formations,
- La **recherche permanente** de professionnels-enseignants de haut niveau,
- L'**équipement** de la section Info-Com et du master journalisme politique à l'international / Communication Institutionnelle de **matériels son et vidéo professionnels**.

Entreprises, Investissez dans l'avenir...

Le versement de la taxe d'apprentissage est pour nous une ressource indispensable pour :

- Soutenir l'excellence de notre formation et de la recherche, promouvoir l'égalité des chances et la mobilité de nos étudiants,
- Nous permettre d'améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants,
- Nous aider à former les talents dont vous aurez besoin demain.



NOS PROJETS COMMUNS EN 2012

- Accompagner l'insertion professionnelle des étudiants par la mise en place de parcours et d'ateliers dédiés au projet personnel professionnel...
- Intensifier nos partenariats avec les entreprises
- Créer et animer un «atelier-cinéma»
- Développer le savoir-faire de vos salariés par la formation tout au long de la vie

... devenez partenaires

ANIMEZ nos formations et spécialisations en masters professionnels

RECRUTEZ vos stagiaires et nos diplômés grâce à la plate-forme interactive sur le site Internet de l'Institut

BÉNÉFICIEZ des champs d'expertise de nos enseignants et partageons nos compétences autour de thématiques choisies

ORGANISEZ vos manifestations dans un cadre prestigieux

ASSISTEZ à la remise des prix et diplômes ou parrainez une promotion

REJOIGNEZ le *Club des Partenaires* de Sciences Po Aix : un réseau, une synergie, un lieu d'échanges...

Comment effectuer le versement de votre taxe d'apprentissage ?

L'Institut d'Études Politiques est habilité à recevoir la totalité du barème de votre taxe d'apprentissage pour les catégories suivantes :

De plein droit

- Catégorie C, cadres supérieurs,
- Catégorier B, cadres moyens,
- Catégorie A par cumul, ouvriers qualifiés.

Quand devez-vous verser votre taxe ?

Au plus tard le **29 février 2012**

Comment la verser ?

Elle représente 0,5% de la masse salariale.

Vous devez passer par un organisme collecteur de votre choix. Toutefois la CCI de Marseille vous propose de remplir en ligne votre bordereau et de vous aider à calculer vos montants : www.ccimp.com ou pour toute information, appelez le **0810 113 113**.

Sur le bordereau de votre Octa :

Indiquez clairement le montant par catégorie et les coordonnées ci-dessous :

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
25, rue Gaston de Saporta
13 625 Aix-en-Provence cedex 1

Merci de votre soutien...

Votre contact : Véronique Beguinot

pilotage@sciencespo-aix.fr

04 42 17 04 78

<http://www.sciencespo-aix.fr>